

Siège social :

33 Rue du Général de Gaulle
62880 ANNAY-SOUS-LENS
☎ : 03.21.42.84.44

Agrément : E2506200050 Siret : 3178865300029

Centre de formation :

Zone Artisanale de la fosse 3
62680 MERICOURT
☎ : 03.21.67.58.58

Formation AM

➤ Pour la conduite d'un scooter (14 ans)

L'épreuve théorique est passée au collège en classe de cinquième et de troisième. Cette épreuve porte sur les règles de sécurité routière. L'ASSR ou l'ASR est nécessaire pour pouvoir passer le AM ; L'épreuve pratique se déroule à l'auto-école avec le scooter de l'auto-école.

- Séquence 1 : Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (durée : 30 minutes)
- Séquence 2 : formation à la conduite hors circulation (durée minimale : 1 heure)
- Séquence 3 : apports théoriques (code de la route) (durée : 30 minutes)
- Séquence 4 : Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (durée minimale 3 heures)
- Séquence 5 : Sensibilisation aux risques en présence de l'un au moins des parents si le candidat est mineur (durée : 1 heure)
- 2 heures obligatoires réparties sur les séquences 2 et/ou 4 en fonction du niveau de l'élève.

À l'issue de la formation, le formateur délivre une attestation aux normes. Nous saisissons sur ANTS le dossier pour l'obtention du permis.

➤ Pour la conduite d'un quadricycle léger (14 ans)

Avec le véhicule de l'auto école

- Séquence 1 : Formation pratique hors circulation (durée 2 heures)
- Séquence 2 : formation à la conduite hors circulation (durée minimale : 1 heure)
- Séquence 3 : apports théoriques (code de la route) (durée : 30 minutes)
- Séquence 4 : Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (durée minimale 3 heures)
- Séquence 5 : Sensibilisation aux risques en présence de l'un au moins des parents si le candidat est mineur (durée : 1 heure)
- 2 heures obligatoires réparties sur les séquences 2 et/ou 4 en fonction du niveau de l'élève.

● Équipements obligatoires :

Cyclomoteur :

- Blouson coqué coudes et épaules
- Casque homologué
- Gants homologués
- Chaussures montantes en cuir au-dessus de la cheville
- Jean (short et jogging interdits)
- Accès à l'application code rousseau élèves.

Quadricycle :

- Accès à l'application code rousseau élèves.

Pièces à fournir :

- 1 code Ephotos d'identité récentes aux normes ANTS (photos électroniques)
- 1 copie recto-verso de la carte d'identité non périmée
- 2 timbres postaux au tarif en vigueur et 1 enveloppe maxi 50g prioritaire suivie (poste)
- attestation ASSR de 1^{er} ou 2^{ème} niveau si né après 1988
- attestation de recensement ou journée d'appel à la défense si moins de 25 ans
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois (si la facture n'est pas à votre nom copie recto verso de la carte d'identité de l'hébergeant et une attestation d'hébergement signée par l'hébergeant et hébergé)

Prestation	tarif
Forfait AM quadricycle (8 heures de formation)	390 euros
Forfait AM cyclomoteur (8 heures de formation)	190 euros
1 heure de pratique AM supplémentaire si besoin	50 euros

Lieu de formation : ZA FOSSE 3 62680 MERICOURT

Pistes privées sur place avec commodités.

Distance du bureau de L'ENS : 7kms (11 minutes)

Distance du bureau de ANNAY : 10kms (20 minutes)

Tel : 03.21.67.58.58

email : commercial@jean-pajor.com